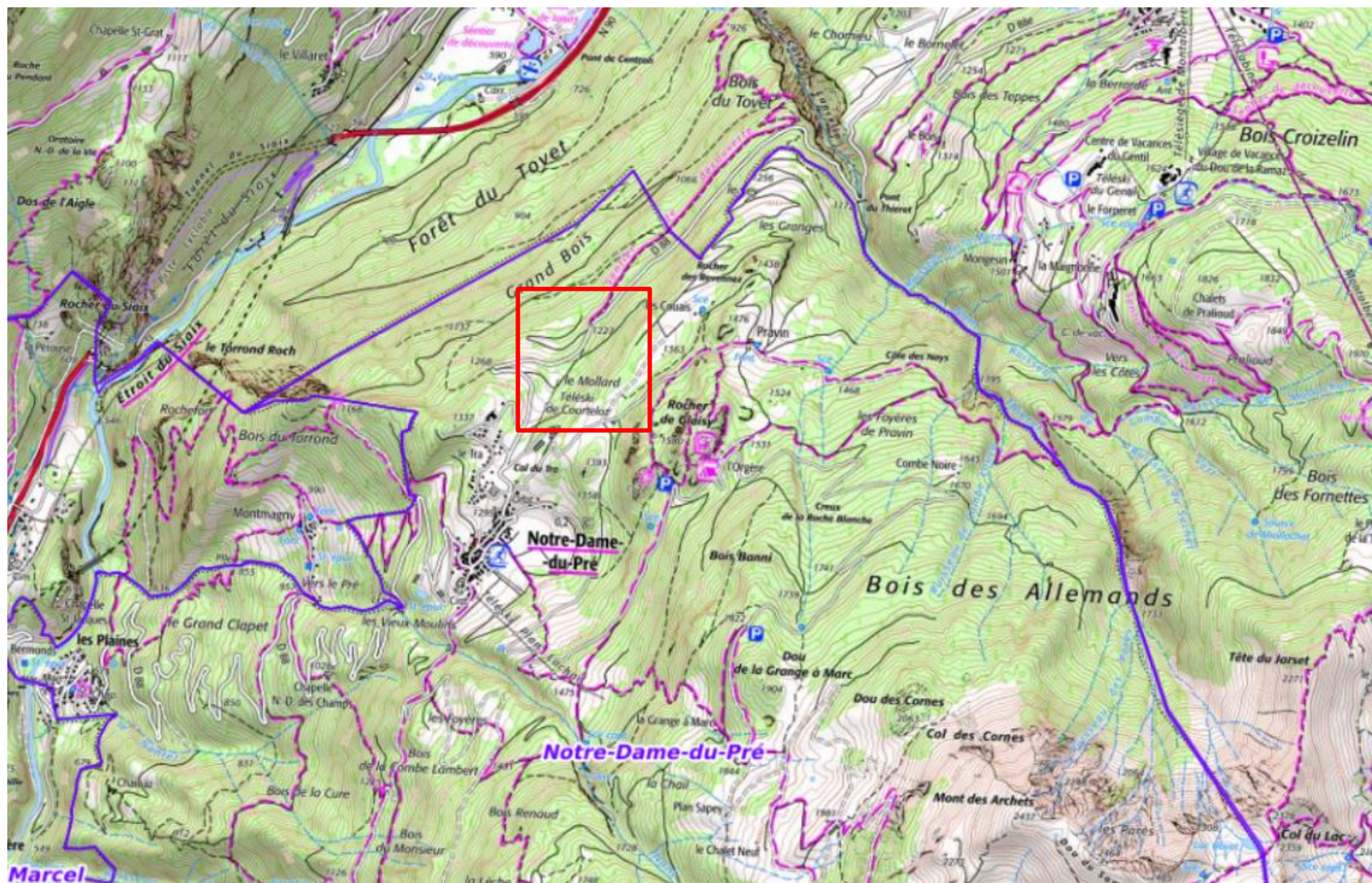


Annexe 3 – plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).

Plan au 1/25000



Zoom au 1/5400



[illegible]

